

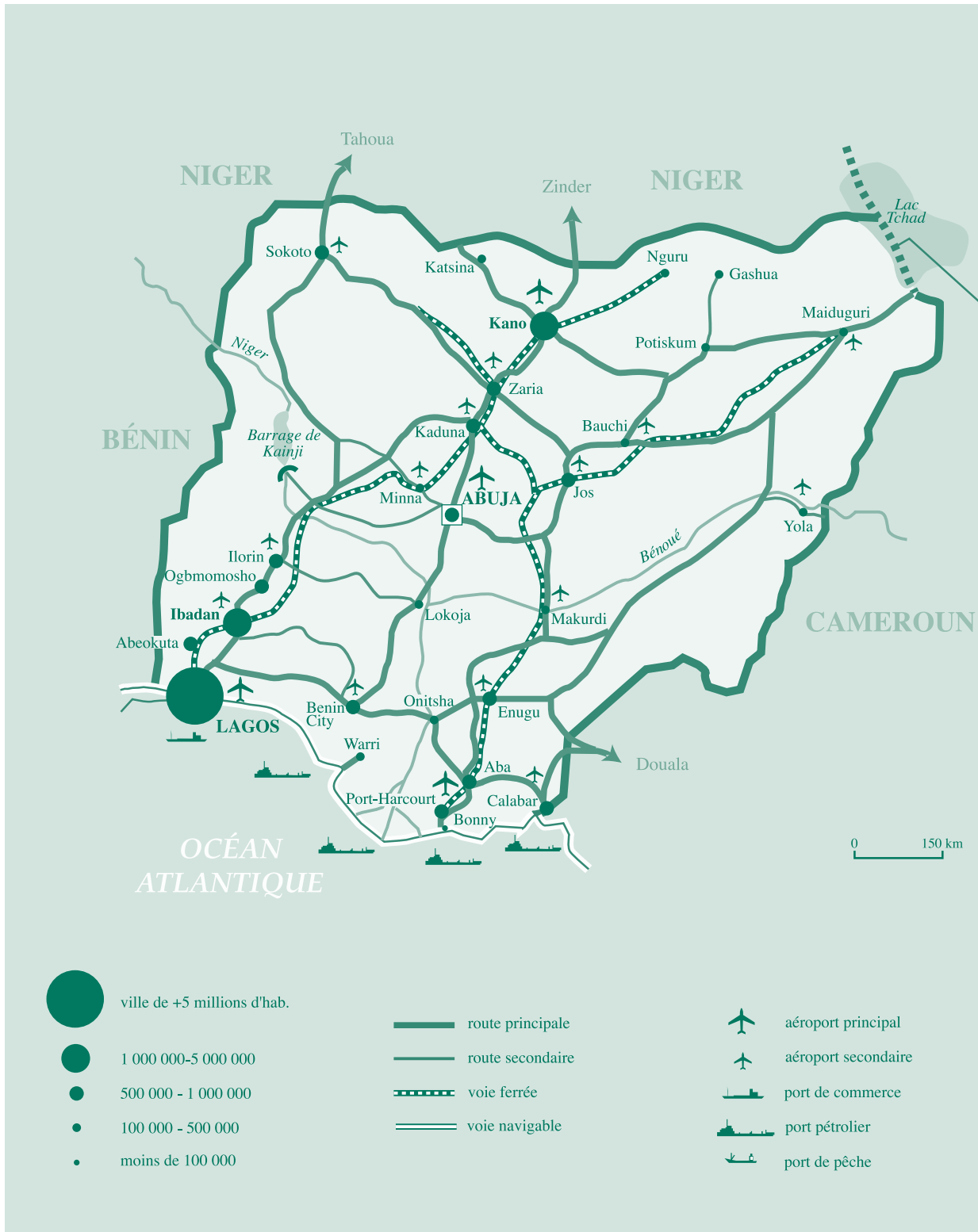
Nigeria



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 924
- Population en milliers (2005) : 131 530
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2005) : 1 776
- Espérance de vie (2000-2005) : 43.3
- Taux d'analphabétisme (2005) : 29.2

Nigeria



À L'APPROCHE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE prévue début 2007, le Nigeria se trouve à un carrefour économique et politique critique. Malgré des progrès encourageants, il est encore trop tôt pour déterminer si les réformes engagées sous la présidence de M. Olusegun Obasanjo produiront des effets assez durables pour venir à bout du paradoxe nigérian : une pauvreté catastrophique dans un pays qui regorge de ressources naturelles et humaines.

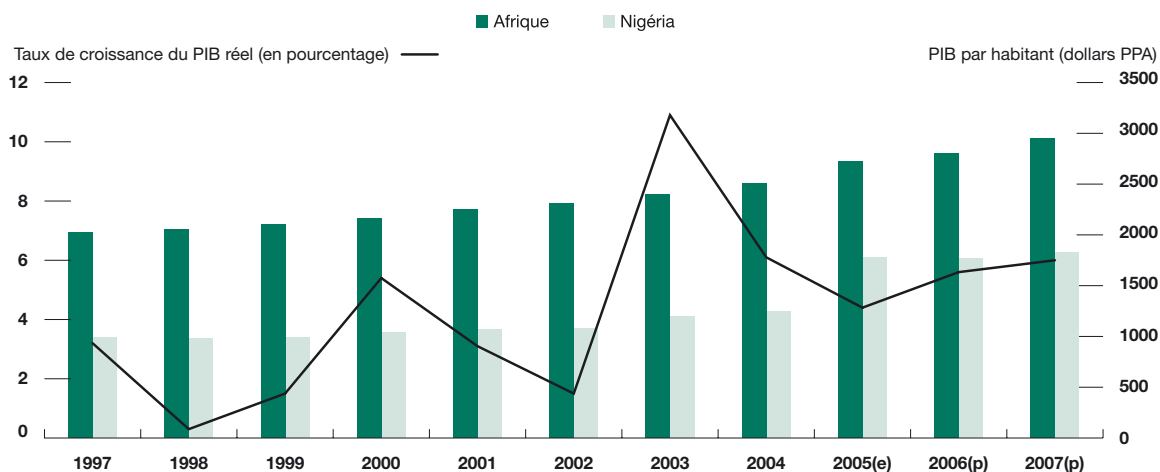
Au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Nigeria affiche des indicateurs sociaux et de pauvreté très en retrait par rapport à la moyenne des pays à faible revenu. Cette situation regrettable est l'aboutissement de décennies d'incurie dans la gestion de l'économie, de dysfonctionnement des institutions et de corruption, qui ont provoqué une croissance atone, le délabrement des infrastructures et une accumulation considérable de dettes, tant extérieures qu'intérieures.

L'élection démocratique du Président Obasanjo, en 1999, a ouvert le champ du possible pour le Nigeria.

En mars 2004, les autorités fédérales ont dévoilé le dernier en date de leurs programmes de, la Stratégie nationale de maîtrise et de développement économiques (*National Economic Empowerment and Development Strategy* – NEEDS), prolongé par un programme à l'échelon des États (*State Economic Empowerment and Development Strategy* – SEEDS). La NEEDS diffère à plusieurs égards des dispositifs précédents : d'une portée plus large, elle est supposée être plus réaliste et mieux coordonnée, et refléter la contribution de toutes les parties prenantes. L'initiative NEEDS semble produire des résultats. Les indicateurs macro-économiques se sont remarquablement améliorés ces dernières années, même si l'on ne sait pas dans quelle mesure ces gains sont à porter au crédit de la politique économique ou de la flambée des cours du pétrole exporté. Selon les statistiques officielles, la croissance du PIB est restée solide en 2005 avec un taux estimé à 4.4 pour cent, mais les estimations les plus récentes suggèrent un taux de croissance plus proche au

La stabilisation politique conjuguée à des facteurs internes et externes favorables ont provoqué un très net redressement macro-économique.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

6.1 pour cent enregistré en 2004¹, encore bien inférieure aux 10 pour cent par an ciblés par la NEEDS à moyen terme.

En 2005, l'excédent des opérations courantes s'est gonflé et les réserves de devises se sont largement étoffées, mais l'inflation n'a guère donné signe d'essoufflement. Autre avancée historique en 2005 : le Nigeria a obtenu du Club de Paris qu'il annule 67 pour cent (soit 18 milliards de dollars) de sa dette extérieure.

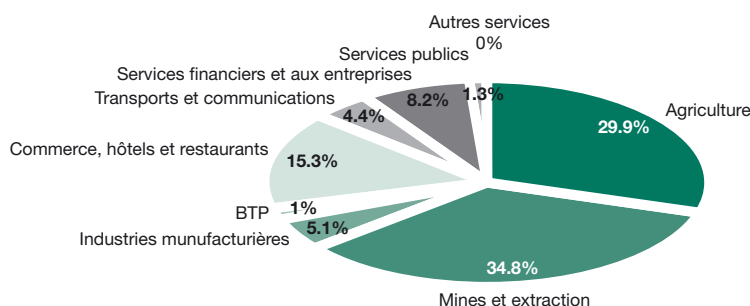
Développements économiques récents

Depuis quelques années, le pays réalise des progrès macro-économiques encourageants : la croissance du PIB a atteint en moyenne 6 pour cent sur la période 2000-05. Après avoir culminé à 10.2 pour cent en 2003, elle est retombée à 6.1 pour cent en 2004. Pour 2005, elle est toutefois estimée à 4.4 pour cent, ce qui est bien inférieur au chiffre visé par les pouvoirs publics. Cette croissance repose sur une large base : le pétrole, l'agriculture, le BTP et les télécommunications ont été particulièrement performants. L'envolée des cours mondiaux du pétrole a insufflé un bel élan au secteur pétrolier ces dernières années. En 2005, la production agricole a fait un bond de 7 pour cent, contre 6.2 pour

cent en 2004, sous l'effet de conditions météorologiques favorables et des efforts déployés par les autorités pour faciliter l'accès des exploitants au crédit et aux engrais. Selon les autorités, le BTP a progressé de 10 pour cent en 2005 avec la multiplication des projets immobiliers. De leur côté, les télécommunications ont gagné 12 pour cent à la suite de l'accélération de la libéralisation et des privatisations, qui ont débouché sur l'introduction et l'adoption rapide des services de téléphonie mobile (GSM). Le nombre de lignes mobiles est ainsi passé de 230 000 en 2001 à 8.3 millions en 2004, tandis que celui des lignes terrestres fixes a crû au rythme moyen de 20 pour cent par an, passant de 600 000 à 1.03 million sur cette période. Mais avec 8 pour cent en 2005, la croissance du secteur manufacturier reste en deçà des 10 pour cent enregistrés en 2004.

L'agriculture a représenté près un tiers du PIB en 2004, et les mines et l'extraction (essentiellement le pétrole) environ 36 pour cent. La production de pétrole brut a été estimée à 2.5 millions de barils par jour (mbj), dont 2.05 millions exportés. A 55 dollars le baril en moyenne en 2005, le cours du *Bonny Light* (le brut de référence du Nigeria) avait gagné environ 11 pour cent l'année précédente, tiré par les cours mondiaux. Le commerce de gros est entré pour environ 15 pour cent dans le PIB en 2004, contre 5 pour cent seulement pour le secteur manufacturier, qui a pourtant connu une récente embellie.

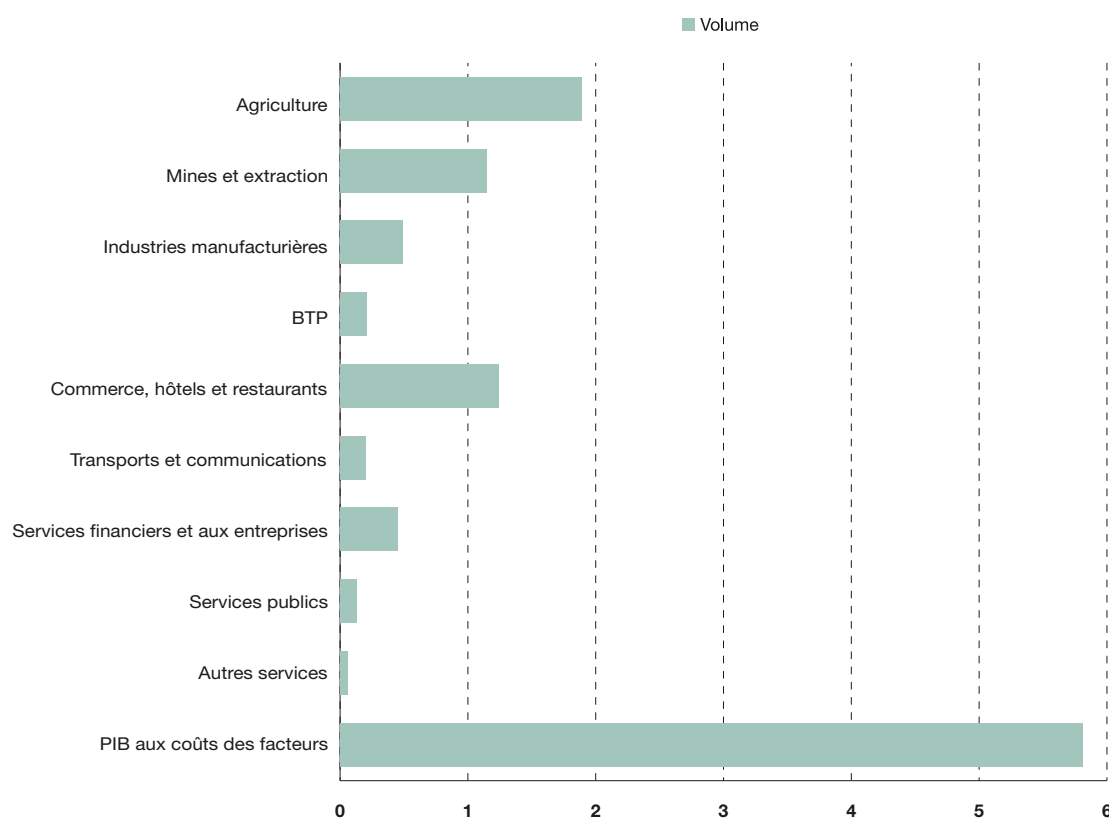
Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2004 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

1. Comme l'a observé le Président Obasanjo dans son discours sur le budget 2006. Cette croissance de 6 pour cent est toutefois supérieure aux prévisions émanant de plusieurs organisations et agences internationales. Par exemple, l'*Economist Intelligence Unit* (EIU) la pronostiquait à 4.8 pour cent pour 2005.

Figure 3 - Contributions à la croissance du PIB en 2004 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1997	2002	2003	2004	2005(e)	2006(p)	2007(p)
Formation brute de capital	17.1	26.2	23.9	22.4	22.5	23.8	25.6
Publique	5.4	10.0	9.7	9.1	8.9	9.0	9.3
Privée	11.7	16.2	14.2	13.2	13.5	14.7	16.3
Consommation finale	74.8	74.6	67.9	60.4	58.8	60.8	63.0
Publique	7.1	24.2	23.7	22.1	22.0	22.1	22.1
Privée	67.7	50.4	44.2	38.3	36.7	38.7	40.9
Solde extérieur	8.0	-0.9	8.2	17.2	18.8	15.5	11.4
Exportations	47.4	40.8	49.7	54.6	53.9	51.3	48.3
Importations	-39.3	-41.6	-41.5	-37.4	-35.2	-35.8	-36.9

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

Les évolutions sectorielles décrites ci-dessus traduisent un essor considérable de la consommation et de l'investissement privés en 2004 et 2005. Du côté des composantes de la demande, on a surtout observé la montée en flèche de la demande nette des exportations, qui s'est établie à 18.8 pour cent du PIB en 2005,

contre 8.2 pour cent en 2003, et -0.9 pour cent en 2002, et qui a également résulté de l'augmentation des cours du pétrole ces dernières années. Les parts de la consommation privée et de l'investissement privé se sont donc comprimées en 2003 et 2004, puisque celle des exportations dans la demande globale s'est accrue.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Sa politique macro-économique prudente est l'une des réussites les plus manifestes et les plus impressionnantes du gouvernement. Son cadre des dépenses à moyen terme (MTEF) recentre la stratégie macro-économique et classe les dépenses par ordre de priorité. Les budgets 2005 et 2006 ont ainsi été axés sur la réalisation des OMD. Le pays a fait preuve d'une certaine prudence budgétaire dans la gestion de ses recettes pétrolières en 2004 et 2005, et son solde budgétaire global, déficitaire de 1.3 pour cent du PIB en 2003, a dégagé un excédent de 7.7 pour cent en 2004. En 2005, le déficit (hors l'exceptionnelle manne pétrolière) a représenté environ 1.4 pour cent du PIB, dans une large mesure en raison de cours du pétrole nettement plus élevés que prévu. Bien qu'en hausse en valeur absolue, les dépenses publiques se sont repliées

à 33.5 pour cent du PIB en 2005, contre 35.4 pour cent en 2004, la majeure partie de la baisse provenant des dépenses courantes et des intérêts sur la dette publique. Soucieuses de maîtriser les dépenses publiques, les autorités ont introduit diverses mesures telles que le gel des embauches dans la fonction publique, la compression du budget des entreprises parapubliques ou la réduction des dépenses renouvelables non essentielles.

En 2005, les recettes publiques (manne pétrolière non comprise) ont totalisé 12.5 milliards de dollars (soit 1 630 milliards de naira), et le déficit budgétaire est ressorti à 1.4 pour cent du PIB. En cas, notamment, de repli des cours du pétrole, le déficit prévisionnel pourrait représenter 2.4 pour cent du PIB en 2006.

A noter cependant que si les statistiques budgétaires pour 2005 avaient inclus les recettes pétrolières exceptionnelles (comme c'est le cas dans le tableau 2),

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1997	2002	2003	2004	2005(e)	2006(p)	2007(p)
Recettes totales (avec dons)^a	20.3	36.4	37.1	43.1	45.9	44.5	42.2
Recettes fiscales	6.9	8.9	8.3	7.2	6.9	7.1	7.4
Recettes pétrolières	13.4	27.6	28.8	35.8	39.0	37.4	34.8
Dépenses totales (et prêts nets)^a	19.3	40.7	38.4	35.4	33.5	33.1	34.0
Dépenses courantes	6.2	16.2	13.1	11.0	9.9	9.2	9.1
<i>Sans les intérêts</i>	3.7	9.8	8.6	7.4	7.4	7.4	7.5
Salaires	1.6	6.5	4.9	4.6	4.5	4.4	4.3
Paiements d'intérêts	2.5	6.4	4.6	3.6	2.5	1.8	1.6
Dépenses en capital	7.8	10.9	9.2	8.1	7.9	8.0	8.3
Solde primaire	3.4	2.2	3.3	11.3	14.8	13.2	9.8
Solde global	1.0	-4.2	-1.3	7.7	12.4	11.4	8.2

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

le solde budgétaire afficherait un excédent de 12.4 pour cent, contre 7.7 pour cent en 2004. Les autorités ont récemment ouvert un compte spécial destiné à recevoir des fonds dégagés par l'augmentation conjoncturelle des recettes pétrolières afin de lisser les dépenses publiques et de réserver une partie de cette manne au développement des infrastructures. En 2004, le pays a ainsi mis de côté près de 6 milliards de dollars, et affecté 50 pour cent de cette somme à un fonds spécial destiné à amortir la volatilité des cours du pétrole. La somme

restante a été répartie entre les trois échelons de la gouvernance (État fédéral, États régionaux et autorités territoriales) afin de financer le développement.

Les pouvoirs publics cherchent à améliorer le suivi et la transparence budgétaires. Ils publient à cette fin des relevés de contrôle budgétaire au milieu et en fin d'exercice, des rapports mensuels sur la répartition des recettes à tous les échelons de l'administration, et un récapitulatif des dépenses des cinq derniers exercices.

Politique monétaire

En 2005, la politique monétaire du Nigeria s'est efforcée de ramener l'inflation aux alentours de 10 pour cent. A la fin du premier trimestre 2005, en moyenne mobile sur 12 mois, l'inflation s'établissait à 12.2 pour cent, avec un taux en glissement mensuel corrigé des variations saisonnières de 13 pour cent. La masse monétaire au sens large (M2) a gonflé de 17.5 pour cent en 2005, ce qui s'écarte significativement de l'objectif de 15 pour cent à moyen terme (2004-07) fixé par la NEEDS, et laisse craindre la montée de tensions inflationnistes. Conjuguée à l'augmentation des réserves de change, cet accroissement de la masse monétaire a également comprimé les taux d'intérêt, surtout sur les marchés interbancaire et les bons du Trésor. Ainsi, la moyenne pondérée du taux interbancaire au jour le jour est tombée de 15.9 pour cent en 2004 à 12.1 pour cent en 2005. De même, la moyenne pondérée du taux de base bancaire est passée de 19.6 à 18.1 pour cent sur la même période.

En vue de ralentir la croissance de la masse monétaire, le comité de politique monétaire (*Monetary Policy Committee – MPC*) a adopté plusieurs mesures destinées endiguer la liquidité excessive du système : il a notamment relevé le niveau des réserves obligatoires et revu la définition des actifs liquides utilisée pour le ciblage monétaire afin d'y inclure les obligations à trois ans.

La politique monétaire du Nigeria s'efforce entre autres de maintenir un taux de change compétitif mais stable, en recourant au système d'adjudication à la hollandaise (*Dutch Action System - DAS*). En 2005,

les autorités monétaires ont préservé une bande de fluctuation de 3 pour cent autour du taux pivot de 133 naira pour 1 dollar, ce qui a stabilisé le taux de change à 129 naira pour un dollar.

En résumé, le pays doit poursuivre ses efforts de rigueur monétaire et budgétaire étant donné l'essor de son économie et la croissance alerte de sa masse monétaire. La prochaine échéance électorale prochaine assombrit cependant les perspectives de modération budgétaire.

Position extérieure

La balance des paiements du Nigeria est fortement tributaire des fluctuations du marché international du pétrole, car ce grand exportateur de brut importe lui aussi des produits pétroliers. Tiré par la hausse des cours du pétrole, le solde des opérations courantes du Nigeria, déficitaire de 2.7 pour cent du PIB en 2003, a dégagé un excédent de 4.6 pour cent en 2004, essentiellement sous l'effet du bond de l'excédent commercial, qui est passé de 17.3 pour cent du PIB en 2003 à 25.2 pour cent en 2004. Un excédent commercial légèrement plus élevé, à 26.9 pour cent du PIB, est prévu pour 2005.

Le niveau des réserves de change a plus que doublé sur 2004 et 2005, partant de près de 20 milliards de dollars en 2004 pour s'établir à 27 milliards en 2005, soit l'équivalent de 18 mois d'importations.

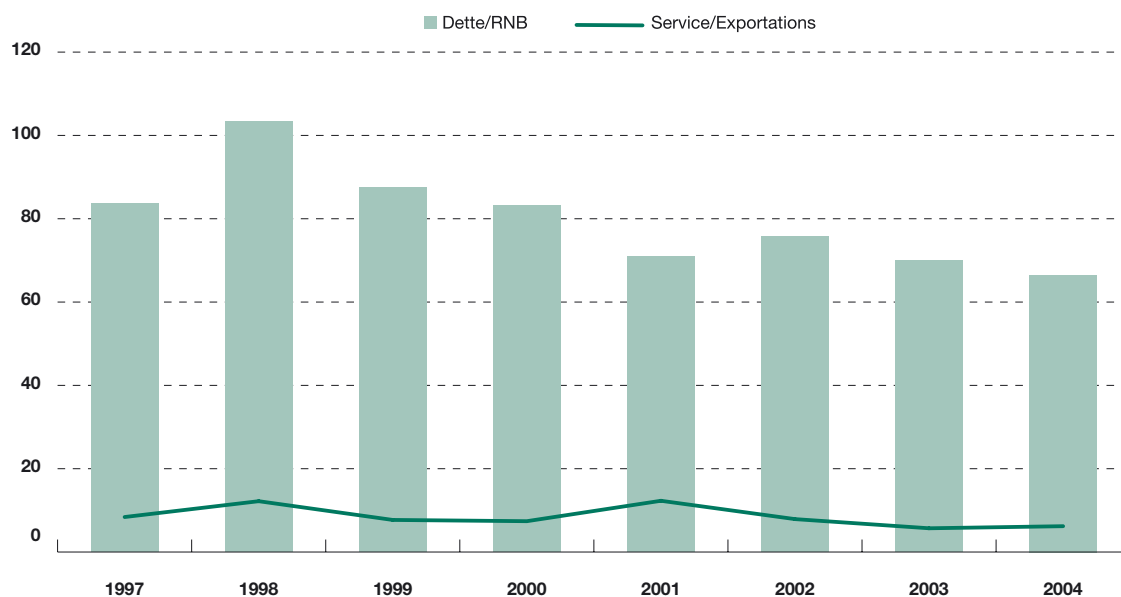
Que ce soit en pourcentage des exportations ou du PIB, la dette extérieure du Nigeria a reculé grâce à l'essor des exportations et de la production, et devrait

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB)

	1997	2002	2003	2004	2005(e)	2006(p)	2007(p)
Balance commerciale	18.2	8.7	17.3	25.2	26.9	24.0	20.2
Exportations de biens (f.o.b.)	44.7	37.8	46.7	51.8	51.9	49.4	46.4
Importations de biens (f.o.b.)	-26.5	-29.2	-29.5	-26.6	-25.0	-25.4	-26.2
Services	-19.8	-9.5	-9.1	-8.2			
Revenu des facteurs	-2.2	-13.7	-14.4	-16.3			
Transferts courants	1.4	3.0	3.6	3.8			
Solde des comptes courants	-2.4	-11.6	-2.7	4.6			

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les (p).

Figure 4 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le RNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale et FMI.

encore s'alléger à la suite de la décision du Club de Paris d'en annuler une part substantielle. Aux termes de cet accord, le Nigeria est tenu d'apurer ses 6.3 milliards de dollars d'arriérés et de racheter l'encours restant avec une décote à prix de marché de 25 cents pour un dollar, ce qui lui imposera de puiser 12 milliards de dollars dans ses réserves. Si l'ampleur de cette somme a suscité une certaine opposition dans le pays, il semble clair que cet accord pourrait se révéler extrêmement bénéfique, à condition que le Nigeria profite de cette réduction du coût du service de sa dette pour financer son développement économique et social. Cet allègement pourrait aussi se traduire par un regain de confiance dans le pays, facilitant ainsi l'accès aux capitaux étrangers, y compris au crédit commercial et à l'investissement direct étranger (IDE).

Le Nigeria joue également un rôle important dans les accords commerciaux régionaux, continentaux (Union africaine) et internationaux. Sur le plan régional, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se rapproche de la conclusion d'une union douanière. Pour harmoniser son régime douanier avec les quatre tranches en vigueur au sein de la Cedeao, le Nigeria devra le simplifier considérablement et abaisser

ses droits. Le pays s'est aussi engagé à lever toutes les interdictions à l'importation d'ici la fin 2006 et à améliorer son administration des douanes, ce qui devrait faire reculer la contrebande endémique en provenance des pays voisins. L'union douanière de la Cedeao est perçue comme un jalon sur la voie d'une union économique et monétaire dotée d'une monnaie unique, dans le cadre de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). A l'échelle du continent, le Président Obasanjo, qui préside également le comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), influence aussi sur l'avancée du programme du Nepad. Le Nigeria préside par ailleurs le groupe Afrique des représentants résidents des pays d'Afrique au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; ce groupe cherche à établir un consensus africain sur le cycle de négociations commerciales de Doha. Le pays joue par ailleurs un rôle critique dans les négociations de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et la Cedeao. L'APE, qui devrait entrer en vigueur en janvier 2008, se substituera à l'actuel accord de Cotonou, qui prévoit un accès préférentiel au marché de l'UE pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Questions structurelles

Développements récents

Les réformes économiques engagées au Nigeria sont destinées à instaurer un environnement propice à l'investissement privé. Les grands piliers de ces réformes sont l'amélioration de la gestion macro-économique, la refonte du secteur financier, la réforme des institutions, la privatisation et la déréglementation, ainsi que la modernisation des infrastructures. On ne saurait surestimer l'importance des infrastructures pour la croissance et le développement économiques. Le piètre état des réseaux d'électricité, des transports et des communications entrave d'ailleurs considérablement le cours des affaires au Nigeria.

Les pouvoirs publics ont bien avancé sur la consolidation du secteur bancaire. Avant les réformes, ce secteur était très fragmenté et comptait une multitude de banques avec une capitalisation très faible et peu diversifiée. Les réformes ont porté le capital libéré minimal à 188 millions de dollars, contre 15 millions précédemment. Le délai de mise en conformité était fixé à fin décembre 2005, ce qui a donné lieu à un nombre record de fusions et acquisitions. Alors qu'on dénombrait 89 banques dans le pays en 2004, il n'en restait plus que 25 en décembre 2005. Avec une capitalisation considérablement renforcée, les établissements bancaires nigériens devraient jouer un rôle important dans le financement du développement économique en augmentant le crédit au secteur privé.

Il convient également de noter le succès du programme de privatisation et de déréglementation. Ce programme a été lancé en 1989, suite à la création, le 27 août 1988, d'une commission technique sur la privatisation et la commercialisation (*Technical Committee on Privatisation and Commercialisation – TCPC*), comptant 11 membres. Lors de la première phase de privatisation, entre 1989 et 1993, la TCPC a vendu 55 entreprises au privé. Le mode dominant a été l'appel public à l'épargne. La deuxième vague, qui a commencé en 1999, vise la cession de tout ou partie des participations de l'État dans 98 entreprises publiques réparties dans 14 secteurs. Depuis 1999,

quelques 45 entreprises publiques sont passées aux mains du privé. C'est dans les communications que les progrès sont les plus notables : le nombre de lignes de téléphonie cellulaire est passé de moins de 250 000 en 2001 à 8.3 millions en 2004. La déréglementation a ainsi considérablement accru l'accès aux services de télécommunications. De même, la déréglementation des activités pétrolières en aval s'est accompagnée d'une baisse des subventions aux produits pétroliers, ce qui a représenté 1 milliard de dollars d'économies.

Infrastructures des transports

Le secteur des transports a contribué à environ 2.4 pour cent du PIB en volume du Nigeria en 2004, le transport routier représentant à lui seul près de 86 pour cent du produit du secteur. Le trafic total assuré par les trois principaux modes de transport (route, air et mer) est en forte hausse. Dans le transport routier, le parc des véhicules a progressé au rythme annuel moyen de 17 pour cent, passant ainsi de 1.3 million en 2000 à 2.2 millions en 2004. Dans le transport aérien, le tonnage du fret et le trafic passagers se sont respectivement accrus de 54 et 9.4 pour cent par an sur la même période. Dans les activités maritimes, fret et passagers ont gagné respectivement 14.2 et 5.4 pour cent en moyenne chaque année entre 2000 et 2004.

Au Nigeria, les services de transport sont insuffisants et les infrastructures sont dans un état déplorable. Le pays compte au total 193 200 kilomètres de routes, 3 775 kilomètres de voies ferrées, 19 aéroports, 62 pistes d'atterrissage, 13 grands ports et 3 000 kilomètres de voies navigables. Seuls 15 pour cent des routes sont revêtues, et environ 23 pour cent de ces voies revêtues sont en mauvais état et nécessitent des travaux urgents. Les accidents de la circulation ont augmenté en moyenne de 3.1 pour cent par an entre 2000 et 2004, passant de 12 705 à 14 279. Le réseau ferroviaire exploite toujours des lignes à voie étroite héritées de l'époque coloniale, et de récents accidents impliquant des compagnies aériennes locales témoignent des graves carences du système de transport aérien nigérian.

Les initiatives de réforme du secteur des transports s'efforcent de remédier à certains de ces problèmes. Le

bureau des entreprises publiques (*Bureau of Public Enterprises – BPE*) est chargé de mener à bien une réforme et la privatisation du secteur. On prévoit d'instaurer un nouveau cadre législatif et réglementaire pour la participation du secteur privé, via la mise en place d'une commission nationale des transports (*National Transport Commission*), une instance de réglementation indépendante. En collaboration avec le ministère fédéral des Transports (FMOT), le conseil national de la privatisation (*National Council on Privatisation – NPC*) vient d'élaborer une nouvelle politique nationale des transports, qui remplace celle de 1993.

Les carences du transport routier posent de sérieux problèmes à l'économie nationale. Selon les estimations, les insuffisances des investissements et de la maintenance se traduiront par un surcoût de 570 millions de dollars (80 milliards de naira) en termes de fonctionnement des véhicules et d'accidents de la circulation. Au Nigeria, les trois échelons des pouvoirs publics se voient répartir la responsabilité de la construction et de l'entretien du réseau routier national de la manière suivante : 17 pour cent pour l'État fédéral, 16 pour cent pour les États et 67 pour cent pour les autorités locales. Au niveau fédéral, l'agence fédérale pour la maintenance du réseau routier (*Federal Roads Maintenance Agency – FERMA*) doit s'occuper des voies fédérales, tandis que le service du développement rural du ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural s'occupe des routes de campagne. Actuellement, les chantiers de construction et de maintenance des routes sont très insuffisants face aux besoins des zones tant rurales qu'urbaines.

La réforme du transport routier vient à peine d'être engagée. Le BPE collabore avec l'équipe chargée du développement du réseau routier au sein du ministère fédéral des Travaux publics (*Federal Ministry of Works*) pour le pilotage du processus. Cette réforme va s'attaquer aux travaux de maintenance et aux investissements en souffrance via des partenariats public-privé ou des concessions. Des moyens financiers supplémentaires seront mobilisés par un fonds alimenté par les recettes de péages et géré par une agence autonome, le bureau national des routes (*National Roads Board – NRB*). Par

ailleurs, des concessions seront délivrées à des opérateurs privés sur une base CET (construction-exploitation-transfert).

L'État fédéral possède, exploite, gère, finance et contrôle le réseau ferroviaire via la Nigerian Railway Corporation (NRC), une entreprise para publique placée sous la tutelle du ministère fédéral des Transports. Ce réseau exploite toujours les lignes à voie unique et gabarit étroit héritées de l'époque coloniale. Cet archaïsme limite la vitesse des convois et exclut toute circulation à double sens. Il est par ailleurs nécessaire de construire des lignes supplémentaires, surtout dans le sens est-ouest, comme le précise la vision stratégique de la NRC. Le Nigeria a également besoin d'un réseau ferré relié aux pays voisins. Il a récemment engagé des négociations avec la Chine sur un prêt bilatéral de 2 milliards de dollars, afin de financer la modernisation, la reconstruction et le développement d'un réseau ferré en piteux état.

La réforme en cours cherche à établir un cadre de concessions à intégration verticale pour les liaisons suivantes :

- A l'ouest : la ligne reliant Lagos à Kaura Namoda et Nguru via Kaduna, avec toutes les dessertes de cette voie.
- A l'est : la ligne reliant Port Harcourt à Maiduguri via Kafanchan, y compris la liaison Kaduna-Kafanchan, avec toutes les dessertes de cette voie.
- Au centre : une nouvelle ligne (en cours de pose) d'Itakpe à Warri via Ajaokuta.

Les ports maritimes et les voies navigables intérieures jouent un rôle crucial dans l'acheminement du fret. Plus de 80 pour cent des échanges de marchandises du pays passent par les ports de mer. Les fleuves Niger et Benue, qui se rejoignent à Lokoja et se déversent dans l'océan Atlantique, concentrent le trafic fluvial. Les voies navigables côtières relient Badagry à Calabar en passant par Warri. L'autorité portuaire du Nigeria (*Nigerian Ports Authority – NPA*) supervise toutes les activités publiques et privées dans les ports, tandis que l'autorité nationale des voies navigables (*National Inland Waterways Authority – NIWA*), organisme para

public dépendant du ministère fédéral des Transports, est chargée de la réglementation et de la gestion du transport fluvial. La capacité installée des ports nigériens est désormais suffisante, mais leur gestion reste problématique. En raison de la corruption et des lourdeurs administratives, les délais et les coûts de manutention figurent parmi les plus élevés en Afrique de l'Ouest. Malgré les mesures destinées à encourager l'activité des compagnies de navigation locales, le fret maritime en provenance et à destination du Nigeria est entièrement traité par des compagnies étrangères. Les voies navigables intérieures restent sous-développées et sous-exploitées. Pour y remédier, les pouvoirs publics ont l'intention de restructurer la NIWA. La réforme prévoit également l'instauration d'un nouveau cadre législatif et réglementaire pour un renforcement des partenariats public-privé.

L'aviation nigérienne est placée sous le contrôle de l'autorité fédérale des aéroports du Nigeria (*Federal Airport Authority of Nigeria – FAAN*), l'agence de gestion de l'espace aérien (*Nigerian Airspace Management Agency – NAMA*) et l'autorité nationale de l'aviation civile (*National Civil Aviation Authority – NCAA*). La FAAN gère 19 aéroports, dont 5 internationaux, mais elle est jugée inefficace et devrait être privatisée soit dans le cadre d'un contrat de gestion, après restructuration, soit par la vente des aéroports. Les activités aéroportuaires nigériennes ont récemment souffert des catastrophes ayant frappé des compagnies locales. Ainsi, en octobre 2005, un vol opéré par la compagnie privée Bellview Airlines reliant Lagos à Abuja s'est écrasé cinq minutes après le décollage, coûtant la vie aux 111 passagers et aux 6 membres d'équipage. De même, en décembre 2005, un avion de la compagnie privée, Sosoliso reliant Abuja à Port Harcourt a explosé à l'atterrissage, tuant les 107 personnes à bord, dont 7 membres d'équipage.

L'amélioration des infrastructures des transports nécessite des investissements supplémentaires et une meilleure réglementation. Le Nigeria est un pays étendu dont certaines régions sont peu peuplées, ce qui requiert des dépenses d'équipement importantes. Le gouvernement actuel a choisi de s'appuyer de manière prépondérante sur les PPP. Il espère que la libéralisation

et la concentration du secteur bancaire faciliteront la mobilisation des capitaux privés pour ce secteur. L'investissement étranger joue également un rôle critique. La réussite des PPP passe aussi par un cadre réglementaire solide. Le Consortium africain pour l'infrastructure nouvellement créé et l'initiative du Nepad pour l'infrastructure devraient porter leurs fruits, mais il appartiendra en fin de compte aux pouvoirs publics nigériens de s'attaquer à la corruption, à l'insécurité et au gaspillage, véritables fléaux pour les infrastructures telles que les ports et les aéroports.

Contexte politique et social

Depuis 1999 et l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement du Président Obasanjo, le pays a su se doter des institutions démocratiques qui sous-tendent les réformes économiques. De nouvelles élections ont été organisées en 2003 et suscité une large participation, malgré des polémiques autour du scrutin, et le pouvoir législatif a désormais instauré des relations de travail avec l'exécutif. Cependant, à moins d'un an de la fin du second mandat présidentiel, la situation politique est agitée, les candidats cherchant à se positionner. Cette frénésie politique est également attisée par les querelles internes au sein du Parti démocratique du peuple (PDP) au pouvoir. Les partisans du président insistent pour faire voter un amendement constitutionnel autorisant celui-ci à briguer un troisième mandat, ce qui les oppose ouvertement aux aspirations présidentielles du vice-président. La campagne précédant le scrutin de 2007 aura certainement valeur de test pour la jeune démocratie nigérienne.

La lutte contre la corruption avance, comme en témoignent les travaux de la Commission indépendante sur les pratiques de corruption (*Independent Corrupt Practices Commission – ICPC*) et de la Commission sur la délinquance économique et financière (*Economic and Financial Crimes Commission – EFCC*), ainsi que le grand nombre d'arrestations et de poursuites. Grâce à la coopération étroite entre ces agences et Interpol, deux gouverneurs nigériens soupçonnés de blanchiment d'argent ont pu être arrêtés au Royaume-Uni. Néanmoins, de nombreux hauts fonctionnaires doivent

encore être condamnés et le Nigeria, qui occupait l'avant-dernière place du classement selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, n'est remonté en 2005 qu'à la sixième position en partant de la fin. Un certain scepticisme persiste quant à la véritable volonté du gouvernement à cet égard. De plus, certains redoutent que la lutte contre la corruption soit désormais politisée².

Les indicateurs sociaux ne se sont que légèrement améliorés. Sur les 177 pays du classement selon l'indicateur du développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Nigeria se classait au 158e rang en 2005. L'IDH du pays (0.453) est inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (0.515) et à peine supérieur à celle des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (0.434). Ce niveau de développement humain relativement faible est préoccupant et révélateur des efforts nécessaires pour la réalisation des OMD. Selon une enquête réalisée auprès des ménages par les autorités en 2003-04, 54.4 pour cent de la population est pauvre, et le taux de pauvreté est plus élevé dans les zones rurales, avec 63.3 pour cent. À 0.554 et 0.529 respectivement, l'inégalité de revenu mesurée par les coefficients de Gini pour les ménages urbains et ruraux est également très élevée.

Le VIH/Sida devient une source d'inquiétude croissante : le taux d'infection est monté à environ 6 pour cent en 2004, contre approximativement 4.5 pour cent au milieu des années 90. Les pouvoirs publics se sont fixé pour objectif de faire retomber le taux de prévalence du VIH/Sida à 4-5 pour cent d'ici 2015. Dans l'intervalle, pour 2007, ils entendent réduire de 50 pour cent les taux de prévalence de la transmission par voie sexuelle ainsi que l'indice de la transmission de la mère à l'enfant, permettre à toutes les personnes infectées l'accès aux anti rétroviraux, et faire en sorte qu'au moins 30 pour cent des établissements sanitaires du pays soient capables de soigner correctement les personnes infectées et de gérer la pandémie. Les autorités nigérianes ont instauré une politique nationale pour le

VIH/Sida coordonnée par le Comité national d'action contre le sida (*National Action Committee on AIDS – NACA*). Cette politique privilégie le traitement et la prévention par la surveillance médicale des personnes infectées, ainsi que les campagnes d'information et de sensibilisation visant à encourager les changements de comportement, la distribution de préservatifs et le ciblage des catégories vulnérables. Le NACA, qui est dans une large mesure financé par l'Association internationale de développement (AID) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a adopté une approche multisectorielle pour la mise en œuvre de ses programmes très prioritaires, tirés par la demande. Malgré les avancées vers la réalisation de ces objectifs, il faudrait déployer des campagnes d'information plus offensives, surtout dans les zones rurales.

Les autorités nigérianes sont confrontées à une tâche herculéenne : relever les défis posés par des décennies de dégradation des services sanitaires et éducatifs. Les dépenses publiques de santé ne représentaient que 1.2 pour cent du PIB en 2004. Cette même année, les dépenses de santé par habitant (en parité de pouvoir d'achat) s'élevaient à environ 50 dollars, contre près de 700 dollars en Afrique du Sud, 400 dollars au Botswana et 110 dollars en Côte d'Ivoire. De même, en 1990-2004, on dénombrait au Nigeria 27 médecins pour 100 000 habitants, beaucoup moins que dans les pays comparables tels que l'Égypte (212), la Tunisie (70) et l'Afrique du Sud (69). Les résultats sont également décevants pour les indicateurs de santé énoncés dans les OMD. Toujours en 2004, respectivement 35 et 48 pour cent des enfants d'un an étaient vaccinés contre la rougeole et la tuberculose, et seulement 35 pour cent des naissances ont bénéficié de l'assistance d'un professionnel en 1995-2004. Si les taux de mortalité (infantile, des moins de cinq ans et maternelle) ont reculé ces dernières années, ils restent élevés par comparaison avec les moyennes internationales : la mortalité infantile est passée de 140 à 98 pour 1 000 naissances vivantes entre 1970 et 2004, la mortalité des moins de cinq ans de 265 à 198 pour 1 000 sur la même période, et la mortalité

2. Voir, par exemple, le rapport 2005 consacré au Nigeria par l'*Economist Intelligence Unit* (EIU).

maternelle de 1 000 à 704 pour 100 000 grossesses entre 1990-96 et 2000-04. Malgré les avancées des dernières années, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour réaliser les OMD relatifs à la santé.

Le système éducatif nigérien a également été négligé par les pouvoirs publics au moins durant les deux dernières décennies. En 2004, les dépenses totales d'éducation étaient inférieures à 1 pour cent du revenu national brut, ce qui est bien loin de la moyenne de 4.71 pour cent pour le continent. Cette insuffisance de financement a plongé tout le système éducatif, y compris les universités autrefois excellentes, dans une crise profonde et le déclin, tant qualitatifs que matériels.

Les pouvoirs publics ont néanmoins commencé à s'attaquer à certains de ces problèmes. Le relèvement du budget de l'éducation et la politique d'enseignement élémentaire universel (*Universal Basic Education* – UBE), visant la gratuité de l'éducation pour tous les élèves du primaire et du premier cycle du secondaire, ont permis de remettre en état des établissements et contribué à l'amélioration des taux d'inscription. Le taux brut d'inscription dans le primaire est ainsi passé de 98 pour cent en 2000 à 120 pour cent en 2005, tandis que le taux d'inscription total dans le secondaire progressait légèrement, de 34 à 36 pour cent, sur la même période.

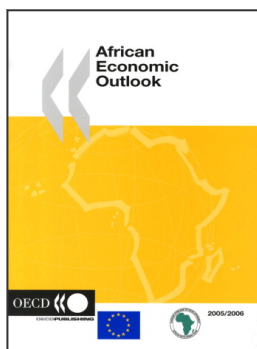
Malgré une récente augmentation des taux d'inscription, on constate un écart considérable entre les garçons et les filles à tous les niveaux. Ainsi, en 2004, le taux brut d'inscription dans le primaire ressortait à 132 pour cent pour les garçons et à 107 pour cent pour les filles. Dans le secondaire, il s'établissait

à 40 et 32 pour cent respectivement pour les garçons et les filles. Si les tendances actuelles se poursuivent, il est très improbable que le Nigeria soit capable d'accomplir les OMD relatifs aux inégalités entre femmes et hommes.

Autre défi politique majeur, les autorités nigériennes doivent s'attaquer aux problèmes connexes de la corruption et de la criminalité. Comme indiqué plus haut, le pays progresse dans sa lutte contre la corruption, mais on ne peut pas en dire autant concernant la criminalité. L'insécurité pour les personnes et les biens constitue une préoccupation majeure, comme en témoigne la récente multiplication des conflits ethniques, des assassinats politiques, des vols à main armée, des vols de biens et des milices armées dans le delta du Niger. Bien que les pouvoirs publics aient tenté d'y remédier, les stratégies déployées jusqu'ici ne parviennent pas à mettre fin aux causes souterraines. Au Nigeria, la criminalité plonge ses racines dans la pauvreté généralisée, les inégalités de revenu, le chômage élevé, la corruption, l'inefficacité de forces de police sous-payées, les carences du système judiciaire, un exode rural massif et la perte des valeurs de la société. Pour résoudre le problème de l'insécurité, la stratégie NEEDS prône une augmentation des effectifs et de l'efficacité de la police, une réforme des services pénitentiaires, l'amélioration de l'appareil judiciaire et la protection des droits de l'homme. Si ces mesures vont dans le bon sens, elles doivent toutefois être relayées par des stratégies efficaces de croissance et de lutte contre la pauvreté, capables de créer des emplois, d'encourager le développement rural et de mettre en place des filets de sécurité pour les pauvres.

Perspectives économiques en Afrique

Avant-propos	4
Remerciements	6
Préface	7
Première partie : Vue d'ensemble	9
Deuxième partie : Études par pays	93
• Afrique du Sud	95
• Algérie	113
• Angola	129
• Bénin	145
• Botswana	163
• Burkina Faso	175
• Cameroun	193
• Congo (République)	213
• Congo (République démocratique)	233
• Côte d'Ivoire	247
• Égypte	265
• Éthiopie	279
• Gabon	293
• Ghana	309
• Kenya	323
• Madagascar	337
• Malawi	351
• Mali	365
• Maroc	387
• Maurice	403
• Mozambique	417
• Niger	433
• Nigéria	449
• Ouganda	463
• Rwanda	477
• Sénégal	493
• Tanzanie	509
• Tchad	525
• Tunisie	541
• Zambie	557
Troisième partie : Annexe statistique	575



Extrait de :
African Economic Outlook 2006

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2006-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Banque africaine de développement (2006), « Nigéria », dans *African Economic Outlook 2006*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2006-25-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.